



MINISTÈRE
DES AFFAIRES
SOCIALES
DE LA SANTÉ ET
DE LA VILLE

DOCUMENT



18369

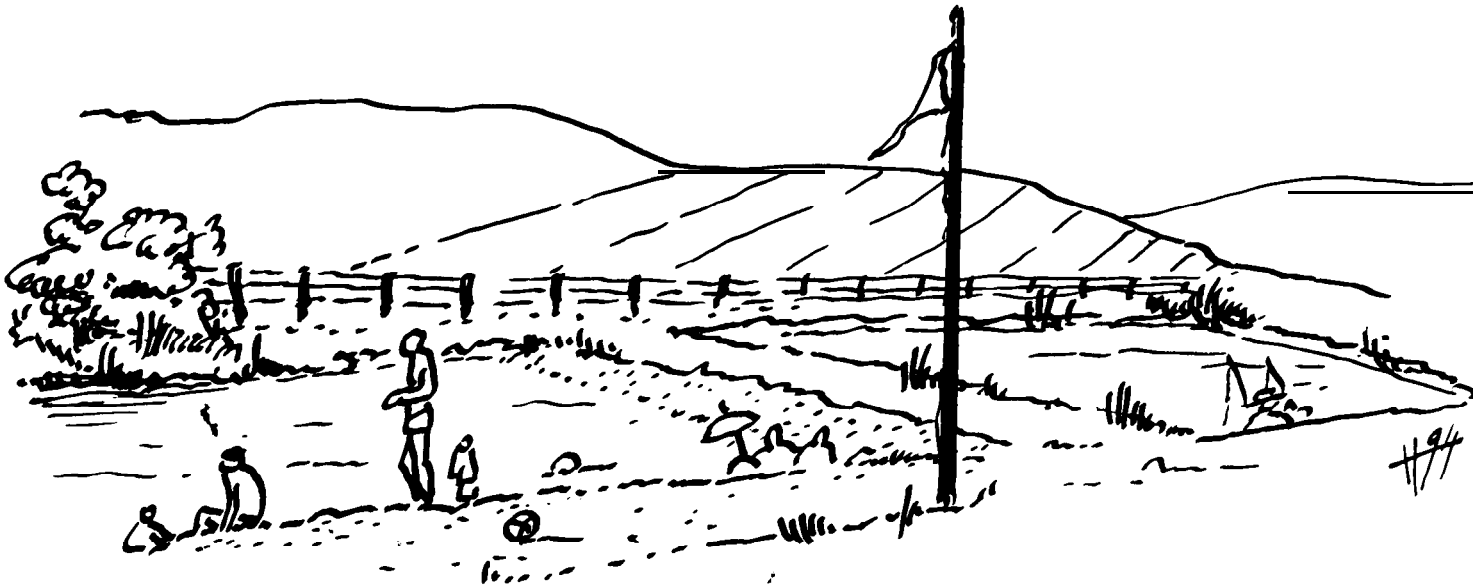
PRÉFECTURE DE LA MOSELLE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE LA MOSELLE
SANTÉ - ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE SUR L'ENVIRONNEMENT
SANITAIRE DE LA BAIGNADE DE L'ÉTANG
DE LA TUILERIE A VIC-SUR-SEILLE

B. HAMON - Technicien territorial

C. HEIMANSON - Technicien sanitaire



Pub. DDASS - 57
(1er semestre 1994)

**ENQUETE SUR L'ENVIRONNEMENT SANITAIRE
DE LA BAIGNADE DE L'ETANG DE LA TUILERIE
➤A VIC-SUR-SEILLE**

SOMMAIRE

Pages :

1 - INTRODUCTION ET MOTIVATIONS

* Présentation générale de la Baignade	4
* Motivations sanitaires, rbglementaires et environnementales	4

II - METHODOLOGIE

IIa) Le choix des points de prélèvements	6
IIb) Les techniques de prélèvements et les paramètres recherchés	6
IIe) La pluviométrie	8
IIId) L'environnemnet sanitaire de la baignade et du bassin versant d'alimentation ..	8
IIe) La prise en compte des résultats d'analyses existant sur la baignade pendant les trois dernières saisons	8

III - RESULTATS (TABLEAUX ET GRAPHIQUES)

IIIa) La saison 1993	8
IIIb) Les résultats de l'enquête du 28 septembre 1993	10
IIIb-1) Les analyses	10
IIIb-2) Les observations de terrain	10
IIIb-3) La pluviométrie	14
IIIc) Evolution de la qualité de l'eau de la baignade depuis la saison estivale 1991	14

IV – COMMENTAIRES

IVa) Commentaires sur les résultats obtenus au cours de l'année 1993 (saison 1993) et enquête du 28 septembre 1993	14
* Au niveau de la baignade	14
t Sur le plan bactériologique	14
t Sur le plan physico-chimique	14
* Au niveau du ruisseau (points de prélèvement P1 et P3)	17
t Sur le plan bactériologique	17
t Sur le plan physico-chimique	17
* Les résultats au niveau de la pluviométrie	18
IVb) Commentaires sur les pollutions	18

V – SOLUTIONS ET CONCLUSION GENERALE

Va) Solutions	21
* Au niveau du bassin versant	21
t Intervention auprès du pollueur principal	21
t Intervention auprès des autres pollueurs éventuels	21
* Au niveau de la baignade (solutions proposées au propriétaire et gérant de la baignade)	23
t Equipements	23
t Fonctionnement	23
Vb) Conclusion générale	23

<u>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES – ANNEXES</u>	24
--	----



Enquête sur l'environnement sanitaire de la baignade de l'Étang de la Tuilerie à VIC-SUR-SEILLE

I - INTRODUCTION ET MOTIVATIONS

* Présentation générale de la baignade

La baignade de l'Étang de la Tuilerie, située au Sud Est de VIC-SUR-SEILLE en bordure de la Départementale DP 38 est l'une des 19 baignades aménagées et autorisées du département de la Moselle (carte D).

Elle a fait l'objet d'une déclaration d'ouverture le 26 mai 1991 par Monsieur Bruno ANDRIANNE, propriétaire et gérant de cette baignade, et sa mise en service a été autorisée pour l'été 1991.

Il s'agit d'un étang artificiel en barrage d'une profondeur maximale de 2,56 mètres munie d'un moine de vidange alimenté par le "Ruisseau des Mauvais Prés" (appelé également ruisseau du Sorbier) (voir plans 1 et 2).

* Motivations sanitaires, réglementaires et environnementales

Les résultats de la qualité de l'eau de la baignade de l'Étang de la Tuilerie obtenus au cours de la saison estivale 1993 sont médiocres sur le plan bactériologique (présence de coliformes fécaux et streptocoques). C'est la raison pour laquelle la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Moselle, dans le cadre de ses missions de protection sanitaire des Milieux de vie de l'Homme et en particulier dans le cadre des contrôles sanitaires et réglementaires des baignades aménagées (en application du décret du 7 avril 1981 modifié le 20 septembre 1991 fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux baignades aménagées), a décidé de procéder à une enquête sur l'environnement sanitaire du bassin versant alimentant la baignade de l'Étang de la Tuilerie le 28 septembre 1993 afin de déterminer les origines de ces contaminations bactériologiques et de proposer des solutions au responsable de la baignade afin d'éviter toute pollution et tout risque majeur au regard de la Santé Publique.

V – SOLUTIONS ET CONCLUSION GENERALE

V a) – SOLUTIONS

* Au niveau du bassin versant

Toutes les mesures devront être mises en oeuvre pour que cessent les pollutions du ruisseau d'alimentation du plan d'eau de la baignade.

t Intervention auprès du pollueur principal (voir annexe rapport DDASS du 25 janvier 1994)

D'ores et déjà une intervention du service a été faite auprès de Monsieur le Maire de VIC-SUR-SEILLE sous couvert de Madame le Sous Préfet de CHATEAU-SALINS pour que soient respectées les directives suivantes :

- Arrêt immédiat de tout déversement des eaux usées humaines, animales dans le ruisseau qui borde sa propriété ;
- Création de fosses règlementaires et étanches ;
- Recul des silos à au moins 35 mètres du ruisseau ;
- Mise en place d'un groupe septique règlementaire avec évacuation des effluents par épandage souterrain, au droit de la parcelle après dépôt auprès de la Mairie de **VIC-SUR-SEILLE** d'un dossier technique préalable ;
- Adoption d'un plan d'épandage de matières organiques usées animales répondant aux directives de l'article 159 du **Règlement** Sanitaire Départemental de la Moselle, respectant les distances par rapport aux cours d'eau ; l'avis d'un hydrogéologue agréé en Hygiène Publique sera requis (voir carte n° 5 : Périmètre sur lequel les épandages sont interdits - article 159 du Règlement Sanitaire Départemental).

t Intervention auprès des autres pollueurs éventuels

Celle-ci sera faite auprès de Monsieur le Maire de VIC-SUR-SEILLE lors de l'envoi de ce rapport pour qu'il rappelle aux autres pollueurs potentiels leurs obligations.

*** Au niveau de la Baignade (solutions proposées au propriétaire et gérant de la baignade) :**

t Equipements :

Prévoir :

– une vanne sur l'arrivée de l'eau sur la conduite d'alimentation de la baignade qui peut être fermée en cas de fortes précipitations.

– **un** bassin tampon de régulation en amont de l'alimentation de la baignade afin de déconcentrer les pointes de pollutions.

Dévier les fossés de la route du CD dans le ruisseau en aval du **trop-**plein de la baignade.

t Fonctionnement :

– éloigner les anatidés et autres animaux.

– assurer un entretien régulier de la plage et notamment le ramassage des détritux.

– respecter les propositions annuelles émises par la DDASS lors des visites estivales.

V b) – **CONCLUSION GENERALE**

Cette enquête sanitaire détaillée de l'environnement sanitaire du bassin versant d'alimentation de la baignade a révélé que la baignade de **l'Etang** de la Tuilerie est soumise **à** des apports excessifs de pollution microbienne et **à** une eutrophisation intense liée **à** des apports très importants de polluants organiques, azotés et phosphorés essentiellement d'origine agricole. Ce qui constitue des risques graves au regard de la Santé Publique et de **l'Environnement**.

Afin de remédier **à** ces problèmes de pollutions des solutions sont proposées, **tant** au niveau du large bassin versant qu'au niveau de la baignade elle-même.